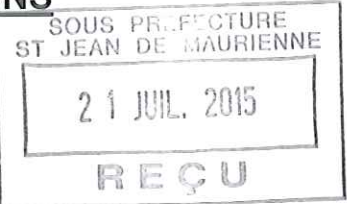


Département de la Savoie  
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne  
**Commune de SAINT AVRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'an deux mil quinze le 3 juillet  
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT AVRE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
sous la présidence de **M. POUCHOULIN Simon**, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal :29/06/2015

**PRESENTS** : MM. POUCHOULIN Simon-BOIS Joseph-CHAPPELLAZ  
Jean-Claude-RUCCHIONE Pascal-DIERNAZ Max-JAL Christophe .

Mmes BONNIVARD Maryvonne-CARRON Joelle- CAPUCETTI Josiane -  
DIERNAZ Laurence – GIRAUD Francine .

**Représentés** : ALPE Roselyne (procuration à Christophe JAL)  
FAVRE Pascal (procuration à Francine GIRAUD)  
GUALANDRIS Claudine (procuration à Laurence  
DIERNAZ)

**Absent** : GUGGIA André

**Secrétaire de séance**: DIERNAZ Laurence .

**OBJET : Motion pour le maintien de la Trésorerie de la Chambre .**

A l'unanimité le conseil municipal décide de prendre la motion suivante de soutien au maintien de la Trésorerie de la Chambre :

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élus locaux.

La Trésorerie de la Chambre est ainsi vouée à la fermeture au 1<sup>er</sup> janvier 2018, accompagnant la fermeture de celle d'Aiguebelle pour un regroupement « on ne sait où ».

C'est la désertification des services publics financiers et fiscaux de la basse et moyenne Maurienne qui est programmée .Cette fusion des deux entités aux 112 budgets couvrirait un territoire allant d'Aiton à Saint Etienne de Cuines, soit une distance d'une quarantaine de kilomètres pour la plaine, et comprenant également de nombreuses communes de montagne pour lesquelles la proximité géographique du service public est une nécessité.

Cette nouvelle structure sera ingérable et appellera d'autres restructurations telles le transfert de l'accueil des populations au Centre des Finances Publiques de Saint Jean de Maurienne.

Nous sommes vraiment confrontés, sous couvert d'une politique d'austérité pour les collectivités avec la baisse de leurs dotations (plus de 13 milliards pour 2015/2016/2017), à

un recul des services publics et à un abandon des territoires ruraux, de montagne et périurbains.

Faut-il rappeler les principales missions exercées dans ces unités, en plus d'un accueil fiscal de proximité, l'encaissement des recettes, le paiement des dépenses, la gestion comptable et financière ainsi que le soutien et le conseil aux collectivités gérées par la Trésorerie : les communes, les communautés de communes, les régies, les syndicats, l'EHPAD Bel'Fontaine, les budgets annexes eau et assainissement, le CIAS du Canton de la Chambre, les lotissements, la chaufferie bois...

C'est dire l'importance du maintien de ce service public de proximité.

C'est pourquoi nous demandons au Directeur Départemental des Finances Publiques de la Savoie de retirer le Centre des Finances Publiques de la Chambre de la liste des fermetures programmées et de mettre, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élus de proximité et des usagers.

Pour copie conforme, le Maire

